

Fiche 5 : L'emploi

Emplois liés au chantier :

- **les emplois directs**, fournis essentiellement par les entreprises travaillant sur le chantier pendant les 4 ans, estimés à 4 500 au total.
- **les emplois indirects**, mobilisés pour les fournitures, les équipements, le matériel ou les transports, estimés à 3 000.
- **Les emplois induits**, en lien avec l'accueil et la vie quotidienne des personnes travaillant sur le chantier (restauration, hébergement, services), estimés à 1 500. Ce sont des emplois destinés le plus souvent aux locaux.

Par ailleurs,

une clause sociale afin de favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et en situation de précarité (autour de 5% minimum) sera incluse.

Sur ce type de projet, **1/3 des emplois liés au chantier – les emplois directs- sont occupés par du personnel issu des régions traversées.**

Emplois après le chantier :

4 plates-formes multimodales (PFM) verront le jour, dont 2 à **Eterpigny-Péronne** (à vocation logistique) et à **Nesle** (à vocation agro-industrielle), qui mobiliseront de l'emploi dès la mise en service du canal. A terme, vers 2025, **plusieurs centaines d'emplois** pourraient être créés sur ces 2 PFM.

L'exploitation du canal génèrera environ **60 emplois directs**, repartis au sein de 3 centres d'exploitation dont celui de Moislains au nord de Péronne.

Au niveau touristique, créateur d'emplois non délocalisables : **le projet de Maison du canal** à Cléry-sur-Somme, lieu d'accueil et d'information, et la mise en valeur de la retenue de la Louette qui pourrait se traduire par **la création d'une base nautique (planches à voile, pédalo, jet ski, restaurant).**